

publi-news.fr
 Pays : France
 Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

BNP Paribas partenaire du concours «100 jours pour entreprendre»

Pour la sixième année consécutive, l'établissement bancaire se place aux côtés du concours « 100 jours pour entreprendre ». Un mouvement national initié en 2012 et porté par les réseaux Esprits d'Entreprises, 100 000 entrepreneurs, CroissancePlus, Réseau Entreprendre Paris, Moovjee, le Centre des jeunes dirigeants et la CGPME Paris Ile de France. Un concours destiné à sensibiliser les 18 – 30 ans à la création d'entreprise.

Du 15 janvier au 25 avril 2018, les jeunes créateurs d'entreprise ont la possibilité de publier une vidéo présentant leur projet sur le site 100journspourentreprendre.fr. Les dix entrepreneurs dont les projets auront accumulé le maximum de votes se verront remettre un kit de création d'entreprise, d'une valeur de 15 000 euros, offrant les outils nécessaires au lancement d'une nouvelle activité (soutien financier, accompagnement juridique et comptable, assurances, parrainage, smartphone et logiciel CRM, formation au crowdfunding, à la levée de fonds et aux relations publiques, coaching média sur l'image de marque, espaces de travail et de stockage, hébergement en couveuse, soutien actif des réseaux d'entrepreneurs...). En qualité de



[Visualiser l'article](#)

partenaire du concours, BNP Paribas valorisera l'appel à candidature sur les écrans extérieurs de ses agences. L'établissement bancaire accompagnera également les dix lauréats localement par un parrain ou une marraine de BNP Paribas. Durant une année, les entrepreneurs bénéficieront ainsi des conseils financiers d'un expert BNP Paribas (directeur d'agence ou encore expert crédit). Les jeunes entrepreneurs auront également accès à la plate-forme d'outil pédagogiques MOOCs (accès à une sélection de formations en ligne).